



INFO «Coronavirus»

Vendredi matin aura lieu une Réunion de CSE Extraordinaire pour valider la mise en place du Chômage Partiel dans l'Entreprise.

L'entreprise va déclarer le chômage partiel comme le stipule la loi avec une perte d'activité aux alentours de 60%. Tous les salariés pourront être amenés suivant leur Direction à être en chômage partiel plus ou moins fractionné.

La Direction et l'ensemble des Partenaires Sociaux (tous les Syndicats) vont décider ensemble normalement que les salariés touchent 100% de leur **SALAIRE GRILLE** au chômage partiel (pas de perte de congés payés, pas de perte sur l'intéressement).

Pour l'heure :

- un recensement des agents va être mis en place dans les différentes Directions en favorisant le Télétravail
- Les premiers salariés mis en chômage partiel seront les salariés de l'agence commerciale (agence fermée à partir de Mercredi 18 Mars), les vérificateurs, le PCC.
- Les conductrices et conducteurs devraient commencer dès ce **Lundi 23 Mars 2020**, avec la mise en place d'un roulement équitable pour tous.
- Pour les agents des Ateliers, une étude d'organisation de travail spécifique est réalisée actuellement afin d'éviter au maximum un nombre important d'agents à travailler en même temps sur le même créneau horaire.

Personnes à risques

Pour les personnes qui présentent un risque en raison de leur pathologie, celles-ci (conformément aux décisions du Gouvernement) doivent impérativement rester à leur domicile, en arrêt de travail, si aucune solution de télétravail n'est envisageable. Elles peuvent désormais se connecter directement, sans passer par leur employeur ni par leur médecin traitant, sur le site declare.ameli.fr pour demander à être mises en arrêt de travail pour une durée initiale de 21 jours. Cet accès direct permet de ne pas mobiliser les médecins pour délivrer ces arrêts (Cet arrêt pourra être déclaré rétroactivement à la date du vendredi 13 mars).

Nous vous tiendrons informé en temps réel de l'évolution de cette situation.

Montpellier, le 17 Mars 2020